

CALENDRIER DES OPERATIONS ELECTORALES 2022 - CDG

1^{er} janvier 2022

Détermination des effectifs

10 mars 2022

Publication de l'arrêté ministériel fixant la date des élections

21 mars 2022

Arrêté du Président du CDG fixant les effectifs au 1er janvier 2022 + répartition F/H

28 mars 2022

CA du CDG

Délibérations fixant le nombre de représentants titulaires du personnel, le paritarisme ou non, le vote du collègue employeur pour le CT et le CHSCT

8 juin 2022

6 mois au moins avant l'expiration du mandat en cours

Date limite de communication des effectifs aux organisations syndicales

23 mai 2022 CA

du CDG

Délibération pour décider que tous les électeurs votent par correspondance aux CAP et CCP + Arrêté du Président autorisant les personnels du CDG à voter par correspondance au CST

9 octobre 2022

Une publicité de 60 jours au moins avant la date fixée par le scrutin

Date limite de publication des listes électorales (*à réaliser le 08/10/2022*)

19 octobre 2022 à 24h

Jusqu'au 50^{ème} jour précédant le scrutin

Date limite pour les réclamations des électeurs auprès de leur employeur (radiation /ajout sur la liste électorale)

Entre le 9/10 2022 et le 24/10/2022

Date limite pour l'autorité territoriale pour statuer sur les réclamations relatives aux listes électorales : **dans un délai de 3 jours ouvrés à compter de la demande**

27 octobre 2022-17h

Au moins 6 semaines avant la date du scrutin

Date limite de dépôt des listes de candidats par les organisations syndicales + déclaration de candidatures individuelles

28 octobre 2022

Au plus tard le jour suivant la date limite de dépôt des listes

Date limite de remise au délégué de liste de la décision motivée en cas de liste irrecevable –aucune liste ne peut être modifiée après ce délai.

29 octobre 2022

Au plus tard le 2^{ème} jour suivant la date limite de dépôt des listes

Date limite pour l'affichage des listes de candidats

2 novembre 2022 minuit

5 jours francs suivant la date limite de dépôt des listes

Date limite pour reconnaître l'inéligibilité d'un candidat : information sans délai au délégué de liste

7 novembre 2022 minuit

3 jours francs à compter de l'expiration du délai précédent

Date limite pour remplacer le ou les candidats inéligibles par le délégué de liste. Si le fait motivant l'inéligibilité intervient après le 27/10/2022, le candidat inéligible peut être remplacé jusqu'au 15^{ème} jour avant scrutin (soit le 23/11/2022)

8 novembre 2022

Au moins 30 jours avant la date des élections

Date limite pour l'affichage des listes électorales des agents admis à voter par correspondance

13 novembre 2022

Jusqu'au 25^{ème} jour précédant le scrutin

Date limite pour rectification des listes électorales des agents admis à voter par correspondance

28 novembre 2022

10^{ème} jour précédant le scrutin

Date limite de transmission du matériel de vote aux électeurs
Date limite de prise de l'arrêté par le Président du CDG fixant l'heure de début des opérations d'émargements des votes par correspondance

8 décembre 2022

Jour des scrutins
Transmission des résultats au Préfet et aux délégués de listes
Puis aux collectivités et établissements dans les jours suivants